**Emissions de CO2 des véhicules : la presse française s'implique !**

**06/04/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**L'ADEME publie, comme tous les ans, le palmarès des voitures particulières neuves les plus performantes en terme de rendement énergétique, classées par ordre progressif d'émissions de CO2 pour chaque type de carburant (essence et gazole). Cette année l'agence innove en publiant sur son site web, parallèlement à son palmarès, la liste des journaux et magazines (toute presse confondue) mentionnant les émissions de CO2 dans leurs comparatifs.**

En application de la directive européenne n° 1999/94/CE du 13 décembre 1999 et du décret n°2002-1508 du 23 décembre 2003, **l'ADEME édite la liste des modèles de voitures particulières neuves les plus performantes** en terme de rendement énergétique, classés par ordre progressif d'émissions de CO2 pour chaque type de carburant (essence et gazole). **Les constructeurs automobiles, quant à eux, doivent apposer sur chaque véhicule en vente une étiquette** indiquant la consommation de carburant et les émissions de CO2 et indiquer ces données sur les imprimés utilisés pour la commercialisation, la publicité et la promotion des véhicules.

**Ce premier niveau d'information est important : les tableaux des consommations et des rejets de CO2 permettent de choisir un véhicule en toute connaissance de cause**. Mais il ne suffit pas. Ainsi, selon un sondage de la SOFRES, réalisé à la demande de l'ADEME lors du dernier Mondial de l'Automobile, **seulement 8% des acheteurs potentiels se préoccupent de l'impact environnemental des véhicules.** Il est donc nécessaire d'accentuer les efforts de sensibilisation et d'information des consommateurs. La presse est un relais essentiel dans la diffusion de cette information. La mention des émissions de CO2 dans les médias permet de sensibiliser les consommateurs et de les aider dans leur choix notamment pour les voitures nouvelles ne figurant pas encore dans le palmarès ADEME.

Consciente de l'importance du rôle de la presse en la matière, l'ADEME publie donc la liste non exhaustive les journaux et magazines français mentionnant spontanément les émissions de CO2 dans leurs comparatifs auto. Cette liste, disponible sur le site de l'ADEME, sera actualisée à la demande des titres éventuellement oubliés ou qui souhaiteraient désormais donner cette information.

**A ce jour, les magazines français mentionnant les émissions de CO2 dans leurs comparatifs automobiles sont :**

Action Auto Moto   
Auto Info   
Auto Revue   
Automobile Actualité   
Diesel Magazine   
L'Auto Journal   
L'Automobile et l'Entreprise   
L'Automobile Magazine   
L'Argus de l'Automobile   
Revue Automobile Médicale   
Revue Technique Automobile

Et aussi :

Le Figaro quotidien   
Le Monde   
Le Nouvel Observateur   
Paris Match

Afin de contribuer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la Commission européenne a conclu un accord volontaire de réduction des émissions de CO2 avec les constructeurs européens par le biais de leurs associations respectives (ACEA, JAMA, KAMA).. L'objectif de cet accord est une diminution de 25% en 2008 du niveau constaté en 1995 (soit 140 g de CO2/km contre 186 g/km).

  [[](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm)](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm)

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45